



L'Essentiel



Menez l'entretien final

Qu'est-ce que l'entretien final ?

- ▶ Dernière étape avant la délibération pour l'obtention du titre professionnel.
- ▶ Se déroule obligatoirement à l'issue de l'épreuve.
- ▶ Permet :
 - de vérifier le niveau de maîtrise par le candidat de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités du titre visé ;
 - d'échanger avec le candidat sur l'expérience et la pratique qu'il a acquise tout au long de son parcours.
- ▶ S'appuie sur un guide d'entretien proposé dans votre dossier technique d'évaluation et sur le dossier des candidats (résultats de l'épreuve, évaluations passées en cours de formation, dossier professionnel).

Qu'attend-on de vous ?

- ▶ Prenez connaissance du dossier du candidat.
- ▶ Vérifiez les éléments de preuve de maîtrise des compétences professionnelles des candidats.
- ▶ Permettez au candidat qu'il s'exprime.
- ▶ Échangez sur sa pratique professionnelle.
- ▶ Revenez si nécessaire sur l'évaluation des compétences réalisée lors de l'épreuve.
- ▶ Respectez les obligations de la charte de déontologie des membres de jury.
- ▶ Gardez une attitude neutre et bienveillante à l'égard des candidats tout au long de l'épreuve.
- ▶ Durant l'entretien, pensez à :
 - compléter la grille d'évaluation au fur et à mesure du déroulement de l'entretien ;
 - noter les remarques et les informations importantes qui faciliteront votre prise de décision.